Collectif varois pour un audit citoyen de la dette publique
cac83@audit-citoyen.org Collectif national : www.audit-citoyen.org
Blog : cac83.overblog.com

Lettre du CAC 83 n° 36/2016 14 janvier 2016

Compte rendu de la réunion du 12 janvier 2016

Présents : BREMOND Jacques, COCHENNEC Guy, DE ROBERTIS Cristina, FREDON René, HECQ Valérie, LERNOUT Anne Françoise, GUYETAND Marie Noëlle, PASCAL Henri, PERMINGEAT Gérard, SERVIERES Roger.

CHITS

La réunion du collectif a commencé avec la présence d'un journaliste de Var Matin qui est venu pour obtenir des informations sur le CHITS. Nous avons donc présenté les principaux éléments du rapport de la Cour Régionale des Compter et nous lui enverrons les documents sur ce sujet que nous avons édité.

A ce jour nous n'avons pas reçu de réponse des syndicats Santé Solidaires et FO. Et nous avons répondu au message de l'USD CGT en leur demandant de rencontrer le bureau du syndicat. Nous poursuivons notre campagne visant à faire connaitre la gestion « hasardeuse » de la direction du CHITS et à informer le public sur les conséquences de cette gestion en matière de baisse de qualité des soins.

Dans l'immédiat nous allons interpeller le Conseil de Surveillance du CHITS – dont le président est le sénateur-maire de Toulon Hubert Falco – pour leur demander :

-de consulter les comptes rendus des précédentes réunions du Conseil de Surveillance, notamment pour connaitre sa position quand la direction de l'Hôpital a contracté les premiers prêts toxiques en 2007 ;

- quelles dispositions il compte prendre pour résorber les conséquences de cet endettement et permettre ainsi que la qualité des soins ne soit pas affecté par ces dettes ;

- quelle démarche il envisage d'entreprendre au vu de la caractérisation de la gestion du CHITS de « spéculative » par la Cour Régionale des Comptes.

Théâtre

Véronique Martin, responsable du « Théâtre de la Gargouille » (Association Kaïré) est venue participer à notre échange sur ce thème. Le « Théâtre de la Gargouille » a été créé, à Toulon, en 1989-1990, il s'inscrit dans une orientation d'accès à la culture des personnes en difficultés, marginalisées ; c'est un espace donné aux « sans voix ». Le théâtre de la Gargouille développe plusieurs types d'activité : représentation théâtrale, théâtre-forum, groupe de clown (« les citoyens nés »). Les thèmes sont choisis collectivement et les scénarios sont également construits collectivement. La dernière intervention théâtrale s'est déroulée à la parade de la COP 21 à Paris avec la représentation d'une pièce intitulée « Aux arbres citoyens » ; cette pièce sera encore représentée dans le cadre des mobilisations climat.

Dans notre perspective d'élargir les modes de communication du collectif, d'utiliser des aspects festifs, il a été décidé, avec Véronique Martin, de voir ce qu'il serait possible de faire (théâtre, clowns…) sur le thème de la dette. Nous allons lui envoyer le matériel qui nous semble possible d'être un support, Véronique Martin voit avec l'équipe du théâtre les possibilités d'organiser un travail à partir de ces documents. Par ailleurs chacun d'entre nous essaye de collecter du

matériel pouvant servir de support à une activité théâtrale et nous ferons le point lors de la prochaine réunion.

Formation
La formation que nous avions prévue (cf. Lettre du Cac 83 n° 34) sur la lecture des budgets municipaux pourrait se tenir en février. Il faudra préciser avec Olivier Thomas (Anticor) la date et les modalités pédagogiques afin de prévoir le nombre de participants en fonction de ces modalités.

Thomas Sankara
La projection débat (avec Nicolas Sersiron) du film « Thomas Sankara » pourrait se faire en mars prochain. La difficulté sera d'organiser, comme nous l'avions souhaité, sur deux jours la projection débat un jour et une conférence débat avec des lycéens (organisée avec la FOL) l'autre jour.

Finances
Le point sur la situation des finances du collectif au 31 décembre 2015 a été fait (voir tableau ci-dessous). On se retrouve avec un déficit de 53,98 €. Comme les années précédentes nous allons faire appel, au cours de ce premier trimestre, au soutien financier des organisations membres du collectif et aux dons individuels. Attac Var gérant notre comptabilité (et celle d'autres collectifs), les chèques sont à mettre à l'ordre de Attac Var et à envoyer à Attac Var Maison des Associations 9 rue Gounod 83500 La Seyne sur mer

Dépenses		Recettes	
		Report 2014	16,61 €
Tracts	183,51 €	Soutien organisations	350,00 €
Hébergements	183,68 €	Dons individuels	100,00 €
Déplacements	220,40 €	Recettes	67,00 €
Total	587,59 €	Total	533,61 €
Bilan - 53,98 €			

CAC 83 bilan financier 2015

Prochaine réunion du CAC 83 :
Mardi 2 février 2016 18 h.
Bourse du Travail de Toulon Avenue Amiral Collet

Lettre du CAC 83à Monsieur Hubert FALCO, Sénateur Maire de Toulon, Président du conseil de surveillance du CHITS

Le 13 janvier 2016

Monsieur le Sénateur Maire,

En tant que président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal Toulon La Seyne, vous n'êtes pas sans ignorer le récent rapport de la Cour Régionale des Comptes Provence Alpes Côte d'Azur sur ce Centre Hospitalier. Dans ce rapport nous avons retenu quelques points concernant sa gestion financière :

- Le terrain de Font Pré, sur lequel s'élevait l'ancien hôpital, a été vendu en dessous de

sa valeur car, comme le dit la CRC, « *Lors de la négociation du protocole transactionnel signé avec le groupement d'entreprises, l'établissement n'a pas su servir au mieux ses intérêts.* »

- La direction du CHITS s'est lancée dès 2007, dans des opérations financières à haut risque comme le souligne la CRC : *« En outre, alors qu'elle en connaissait les risques, la direction de l'hôpital a, à compter de 2007, engagé l'établissement sur des positions spéculatives à haut risque sur des durées longues (jusqu'en 2043), afin de réaliser des gains financiers à très court terme. »*
- Ces opérations financières à haut risque l'ont amené à contracter deux prêts structurés qu'elle a renégociés seulement en 2011 : *« Alors que depuis 2009, les risques liés aux emprunts structurés ne peuvent plus être ignorés en raison de la publication de nombreux avertissements sur le sujet, l'hôpital n'a effectué des renégociations pour sécuriser sa dette que fin 2011, continuant ainsi sa gestion à court terme visant à profiter des taux « bonifiés »*.
- Dans cette renégociation « *au coup par coup, dans la précipitation et sans stratégie d'ensemble* » la direction de l'hôpital a dû payer plus de 12 millions d'euros d'indemnités, et elle s'est bien gardée d'informer les instances de gouvernance de cette pénalité.

Notre collectif s'est constitué pour exiger un audit citoyen des dettes publiques (que ce soit au niveau de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics). Il a dénoncé les politiques d'austérité que l'on justifie par l'existence d'endettement important. Or, notamment dans les collectivités locales et les établissements publics, une part de ces dettes a été contractée sous forme de prêts à taux structuré, c'est-à-dire à taux variable calculé en fonction des taux de change entre diverses monnaies. C'est le cas de deux prêts contractés par le CHITS. Par la suite s'il y a renégociation de ces prêts pour passer d'un taux variable à un taux fixe ou bien pour rembourser le crédit par anticipation, la partie contractante est tenue de verser à l'organisme prêteur une indemnité qui est souvent très élevée. Ces prêts à taux variable et leur éventuelle renégociation pèsent sur le budget des collectivités et établissements publics concernés et, en conséquence, ce sont au final les citoyens qui paient les conséquences des gestions financières risquées.

Etant donné votre rôle de président du conseil de surveillance du CHITS, nous vous demandons :

- de pouvoir consulter les comptes rendus des réunions du Conseil de Surveillance du CHITS ;
- de nous informer sur les dispositions préconisées par le Conseil de Surveillance pour résorber les conséquences de l'endettement du Centre Hospitalier ;
- de nous informer sur les démarches entreprises par le Conseil de Surveillance suite à la publication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes Provence Alpes Côte d'Azur en date du 5 octobre 2015, notamment en référence la caractérisation de spéculative des opérations « à haut risque » menées par la direction du Centre Hospitalier depuis 2007.

Notre demande n'a d'autre objectif que de communiquer au public les réponses que vous ne manquerez de donner à nos questions. Les citoyens de TPM et, plus largement, du Var, sont en droit de connaitre avec précision les mesures prises suite à la publication de la Chambre Régionale des Comptes, d'autant que la gestion financière hasardeuse du Centre Hospitalier a des effets sur la qualité des soins qui y sont dispensés.

Dans l'attente de recevoir une réponse à nos demandes, veuillez agréer, monsieur le Sénateur Maire, nos salutations distinguées.

Pour le Collectif varois pour un audit citoyen de la dette publique

Henri PASCAL

Cuba : Qu'y a-t-il derrière les accords sur la dette avec le Club de Paris et les autres créanciers ?

11 janvier par **Daniel Munevar**

En décembre dernier, Cuba est parvenu à un accord historique avec le Club de Paris pour restructurer la dette sur laquelle le pays avait fait défaut en 1986.

Selon le groupe de créanciers |1|, celle-ci a atteint 11 milliards de dollars en 2015, en ce compris les charges accumulées au titre d'intérêts et de pénalités après le défaut |2|. Avec l'accord, le Club de Paris a accepté d'abandonner les intérêts se montant à 8,5 milliards de dollars. Cuba s'est engagé à payer les 2,6 milliards correspondant au principal au cours des 18

prochaines années |3|. L'accord prévoit l'absence d'intérêts jusqu'en 2020 et un taux de 1,5% à partir de cette année-là jusqu'à l'apurement total de la dette |4|.

S'il est bien évident que les montants sont significatifs, il faut analyser la situation de l'économie et de la dette cubaine dans son ensemble pour comprendre la véritable portée de cet accord. Qu'y a-t-il derrière et qui en bénéficie ? Trois éléments sont à prendre en compte pour répondre à cet accord. Il s'agit du processus de repositionnement externe que traverse actuellement l'économie cubaine, le rôle joué par la politique de restructuration de la dette externe au sein de ce processus et les changements drastiques opérés dans le système monétaire et financier de l'île.

En ce qui concerne le repositionnement externe de Cuba, une analyse rapide de sa situation économique montre que les crises qui ont affecté l'île depuis l'époque coloniale ont directement à voir avec sa dépendance commerciale et excessive vis-à-vis d'un seul partenaire. Ce modèle, initié avec la couronne espagnole à partir du XVIe siècle, s'est poursuivi avec les États-Unis au XIXe puis avec l'Union Soviétique à partir de 1959 et enfin avec le Venezuela au cours de la dernière décennie. La rupture de ces relations commerciales et financières en raison de l'indépendance puis de la révolution et enfin de l'effondrement économique de l'URSS a, dans le passé, forcé Cuba à adopter un processus complexe de réorientation économique. Plus récemment, la détérioration de la situation économique du Venezuela a conduit les autorités de l'île à initier un nouveau processus de repositionnement économique visant à diminuer les traumatismes économiques associés à une fin possible des relations commerciales et financières avec ce pays. Cela passe non seulement par le rétablissement des relations avec les États-Unis mais également par une stratégie active pour la diversification de ses relations commerciales et financières.

La résolution des conflits existant au plan juridique sur la question de la dette cubaine joue un rôle de premier plan dans cette stratégie destinée à attirer le capital étranger et à permettre la réinsertion du pays sur les marchés financiers internationaux. Comme Cuba, les créanciers sont conscients de ce fait dans ce processus de négociation portant sur la dette du pays, dette qui en 2015 atteignait 25 milliards de dollars, y compris les intérêts de retard |5|. En 2013, l'île est parvenue à un accord avec des créanciers japonais pour restructurer 1,4 milliard de dollars. L'accord portait sur la même proportion que celui signé avec le Club de Paris, soit l'annulation de 80% de la dette contre le paiement des 20% restants sur une période de 20 ans |6|. En novembre 2013, Cuba a également conclu un accord avec le Mexique pour l'abandon de 70% d'une dette de 500 millions de dollars et le paiement des 150 millions restants sur une période de 10 ans |7|. Plus tard, en février 2014, Cuba a négocié l'abandon des 90% d'une dette estimée à 35,2 milliards de dollars |8|. Cuba s'est engagé à payer les 3,2 milliards restants d'une dette contractée du temps de l'Union Soviétique au cours des dix prochaines années |9|.

Pour chacun des accords conclus, y compris avec le Club de Paris, l'octroi par Cuba de bénéfices en matière commerciale et d'investissement a joué un rôle fondamental. Dans le cas du Club de Paris, deux événements l'illustrent. D'une part, la participation active de l'Espagne comme principal promoteur de l'accord en raison de la présence d'entreprises espagnoles sur l'île en particulier dans le secteur hôtelier et par la volonté du gouvernement espagnol de protéger sa position dans la perspective d'une ouverture à la concurrence étasunienne |10|. D'autre part, la conversion par la France de 230 millions de dollars de dette sur un total de 470 millions en investissements dans des projets conjoints avec la participation

de l'Agence Française de Développement |11|. Cela illustre le calcul coûts/bénéfices des créanciers qui sont disposés à abandonner des dettes publiques pour favoriser les intérêts d'investisseurs privés. A côté de cela, la réduction croissante des obstacles en matière d'accès au financement externe est une autre caractéristique qui concourt au processus de réorientation économique.

C'est ce dernier aspect qui occupe toute l'attention des autorités économiques cubaines. En octobre 2013, celles-ci ont annoncé leur intention d'éliminer le double système monétaire en vigueur sur l'île depuis 1994. Il avait été introduit comme un des éléments du processus économique d'ajustement de la dite « période spéciale » qui avait suivi l'effondrement de l'Union Soviétique en 1991. De manière simplifiée, on peut dire que les salaires des travailleurs sont payés en monnaie nationale tandis que les biens importés disponibles dans les commerces du pays sont seulement vendus en devises. L'objectif implicite de ce système a été de freiner l'accès des ménages aux biens importés et de faciliter ainsi la répartition du peu de devises disponibles dans le pays. La fin de ce système et son impact potentiel sur la demande de biens importés requiert l'accès à du financement externe, financement bloqué en partie en raison de la dette en défaut. Il s'agit de répondre à deux objectifs. D'une part, stabiliser les réserves internationales du pays dont le montant est inconnu. D'autre part, financer de manière durable le paiement des dites importations.

Les mesures adoptées par Cuba en matière de dette font clairement le lien entre les transformations des secteurs domestique et externe de l'île. Il semblerait qu'avec ces accords avec ses créanciers, Cuba poursuive l'objectif d'un processus d'ouverture semblable à celui de la Chine, processus dans lequel l'investissement étranger joue un rôle central dans le développement de secteurs économiques spécialisés dans les biens et services négociables. La clé du succès de ce processus résidera dans l'habileté des autorités économiques de l'île pour trouver un équilibre entre les incitants offerts au capital étranger ainsi que le maintien et l'approfondissement des caractéristiques et avancées sociales du modèle cubain.

Étant donné le niveau élevé de formation à Cuba ainsi que le développement poussé des services médicaux et pharmaceutiques, le pays commettrait une erreur s'il sous-estimait son pouvoir de négociation dans le processus d'ouverture. Si Cuba représente une destination si prisée des investisseurs c'est bien en raison de ces atouts. Renoncer à les maintenir pour suivre une formule magique de développement dicté par l'extérieur serait la pire des choses. Il faut en ce sens rester optimiste car l'histoire de Cuba a prouvé la capacité de son peuple à sourire et à s'adapter à de nouveaux contextes.

Traduction : Virginie de Romanet

Notes

|1| Celui-ci comprend 14 pays qui forment un groupe spécifique Cuba au sein du Club de Paris. Les pays en question sont : l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni la Suède, la Suisse. Parmi ceux-ci, les principaux créanciers de Cuba sont la France, l'Espagne, le Japon et l'Italie ABC (2015). Le Club de Paris a annulé 7,7 milliards de la dette cubaine dont 1,7 milliard pour l'Espagne. Consulté le 1er janvier 2016 sur http://www.abc.es/economia/abci-club-paris-condona-8500-millones-deuda-cuba-1709-millones-corresponden-espana-201512122123_noticia.html

|2| AFP. (2015). Cuba seals "historic" debt pact with Paris Club. Consulté le 1er janvier 2016 sur http://news.yahoo.com/cuba-seals-historic-debt-pact-paris-club-222619519.html

|3| El Nuevo Herald. (2015). El acuerdo entre Cuba y Club de París sobre deuda impulsará crecimiento. Consulté le 1er janvier 2016 sur http://www.elnuevoherald.com/noticias/mundo/america-latina/cuba-es/article49812140.html
|4| Reuters. (2015). Exclusive - Cuba's debt deal : Easy terms, but severe penalties if late again. Consulté le 1er janvier 2016 sur http://www.reuters.com/article/us-cuba-debt-exclusive-idUSKBN0TY23C20151215
|5| Economist Intelligence Unit. (2015). Progress made in Paris Club debt negotiations. Consulté le 1er janvier 2016 sur http://country.eiu.com/article.aspx?articleid=1253242309&Country=Cuba&topic=Economy&subtopic=Forecast&subsubtopic=External+sector&u=1&pid=1053748089&oid=1053748089&uid=1, fournit un espace unique pour discuter des conditions et bénéfices qui peuvent être obtenus par les investisseurs internationaux en échange de l'accès par Cuba à du capital frais pour moderniser l'économie cubaine. Comme ça a été le cas en Amérique latine depuis le XVIIIe siècle, les créanciers utilisent le mécanisme de la dette pour obtenir les meilleures conditions d'accès au marché de l'île pour des secteurs aussi diversifiés que le tourisme, l'industrie minière et l'industrie pharmaceutique. C'est dans ce contexte qu'on peut comprendre la série d'accords sur la dette obtenus par Cuba avec ses créanciers internationaux au cours des dernières années. En 2011, Cuba a conclu un accord avec la Chine pour restructurer 6 milliards de dollars de dette [[Reuters. (2010). China restructures Cuban debt, backs reform. Consulté le 1er janvier 2016 sur http://www.reuters.com/article/cuba-china-debt-idUSN2313446920101223
|6| Reuters. (2013). Russian-Cuba debt deal creates waves among creditors. Consulté le 1er janvier 2016 sur http://www.reuters.com/article/cuba-debt-russia-idUSL1N0C592Z20130314
|7| CNN. (2013). México condona 70% de deuda a Cuba. Consulté le 1er janvier 2016 sur http://www.cnnexpansion.com/economia/2013/11/01/mexico-condona-70-de-deuda-a-cuba
|8| The Guardian. (2014). Russia writes off $32bn Cuban debt in show of brotherly love. Consulté le 1er janvier 2016 sur http://www.theguardian.com/world/2014/jul/10/russia-writes-off-cuban-debt
|9| Ibid.
|10| ABC. (2015). El Club de París condona 7.730 millones en deuda a Cuba de los que 1.709 millones corresponden a España. Consulté le 1er janvier 2016 sur http://www.abc.es/economia/abci-club-paris-condona-8500-millones-deuda-cuba-1709-millones-corresponden-espana-201512122123_noticia.html
|11| Havana Times. (2015). Credits in Sight : Cuba Reaches Historical Agreement with Paris Club - Havana Times.org. Consulté le 1er janvier 2016 sur http://www.havanatimes.org/?p=115505

Auteur

Daniel Munevar est un économiste post-keynésien de 30 ans originaire de Bogotá, en Colombie. De mars à juillet 2015, il a travaillé comme assistant de l'ancien ministre des finances grec, Yanis Varoufakis ; il le conseillait en matière de politique budgétaire et de soutenabilité de la dette.
Auparavant, il était conseiller au Ministère des Finances de Colombie et conseiller spécial pour les investissements directs à l'étranger auprès du Ministère des Affaires étrangères de l'Équateur.
C'est une des figures marquantes dans l'étude de la dette publique en Amérique latine. Il est membre du CADTM AYNA.

Publié dans Newsletter CADTM 13 janvier 2016